

NOTRE AGENCE EST OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI

DE 9H30 à 12H30 ET DE 13h30 à 17H30 ET LE SAMEDI DE 9H à 13H

EN CAS D'ABSCENCE, NOUS SOMMES JOIGNABLES AU :

Thierry MONFOUGA, Administrateur de biens : 06.72.49.25.31

Virginie LESPESSAILLES DELLAUX, Secrétaire Administrative et Commerciale : 06.31.52.10.49

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR BIEN IMMOBILIER

A la charge du vendeur

Jusqu'à 50 000€	12%	de 180 000€ à 250 000€	6,4%
de 51 000€ à 60 000€	9,3%	de 251 000€ à 350 000€	5,5%
de 61 000€ à 100 000€	8,96%	de 351 000€ à 450 000€	5,3%
de 101 000€ à 179 000€	7,2%	A partir de 450 000€	5%

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR BIEN MOBILIER FONDS DE COMMERCE ET DROIT AU BAIL

8% avec un seuil plancher de 8000 €.

ESTIMATION

150€ H.T (Soit 180€ T.T.C)

Votre agence vous offre l'Estimation si vous signez un mandat.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Honoraires Frais d'Agence : Un Mois de loyer sans les charges dû par le locataire.

Honoraires de gestion : 10% du montant du loyer TTC perçu pour le compte du mandant.

Envoi du projet de déclaration des revenus fonciers : 12€ TTC.

Rendez-vous pur une aide à la déclaration : 36€ TTC / Heure.

Déplacement suite à une convocation à expertise : 48€ TTC / Heure.

Déclaration de sinistre et suivi du dossier jusqu'à la clôture : 30€ TTC

Appels d'offres, commande et suivi des travaux de rénovation : 3% HT sur le total HT des travaux.

Reprise de gestion avec arriérés de loyers : 12€ TTC des sommes recouvrées en plus des honoraires.

Congé donné par le bailleur : 100.33€ TTC.

Avenant au mandat : 60€ TTC.

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIETE

De 1 à 12 lots Forfait : 1 800€ T.T.C

Au-delà de 12 lots 150€ T.T.C par lots* TVA : 20%